

**PROCES-VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 10 OCTOBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le dix octobre, à vingt heures quarante-cinq.

Le Conseil Municipal de la commune de Juscorps, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Corinne RIVET BONNEAU, Maire.

Etaient présents : Mesdames Catherine DECHAINED, Aurélie MORISSEAU, Corinne RIVET BONNEAU et Messieurs Michel AUJARD, Dominique CHARENTON, Francis PIQUEREAU

Absents excusés : Mrs Didier BLAUD, Sébastien GERON, Sébastien JORIGNE et Damien RIVET

Secrétaire de séance : Mr Francis PIQUEREAU

Membres en exercice : 10

Membres présents : 6

Membres votants : 6

ACHAT TRACTEUR TONDEUSE : devis et subvention

Mme le Maire propose aux membres du conseil municipal de prévoir l'achat d'un tracteur tondeuse autoportée en remplacement de celui présent qui est trop vétuste.

Mme le Maire donne lecture des devis suivants :

- **HDM** : 14 966.50€ HT (Yanmar)
- **PETRAULT** : 20 228.17€ HT (Kioti) et 22 099.93€ HT (Husqvarna)
- **A&MS** : 19 659.00€ HT (Kubota), 16 116.00€ HT (Kubota) et 21 795.00€ HT (Grillo)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- décide d'acheter le tracteur tondeuse autoportée de la marque Kubota avec coupe latérale auprès de la société A&MS située à Chauray pour un montant de 16 116.00€ HT soit 19 352.96 € TTC (frais carte grise comprise pour 13.76 €)
- confie à Mme le Maire le soin de déposer un dossier de demande de subvention auprès de la Communauté d'Agglomération du Niortais au titre du PACT 3

Financement prévu de l'opération

Partie achat HT et TVA

- Subvention PACT 3	: 8 058.00 €
- Autofinancement commune HT	: 8 058.00 €
- Autofinancement commune TVA	: <u>3 223.20 €</u>
	Sous Total TTC : 19 339.20 €
- Frais carte grise	: <u>13.76 €</u>
	TOTAL TTC : 19 352.96 €

Pour rappel :

L'actuel tracteur tondeuse a été acheté d'occasion en 2001.

S'agissant d'investissement, une partie de la TVA est récupérable par la commune

**ECOLE ET MAIRIE : CHANGEMENT DES MENUISERIES ET RADIATEURS
devis et subvention**

Mme le Maire propose aux membres du conseil municipal de prévoir des travaux de changement des menuiseries simple vitrage par du double vitrage à la mairie mais aussi à l'école. Mme le Maire propose également le changement des radiateurs à la mairie car ceux existants sont vraiment vétustes. Ceci dans un but d'une amélioration énergétique.

Mme le Maire donne lecture des devis suivants :

- Ecole (changement des menuiseries)
 - Lièvre Fabrice : 17 200.00 € HT
- Mairie
 - Lièvre Fabrice (option 1 fixe + 2 vantaux) : 3 640.00 € HT
 - Lièvre Fabrice (option 2 vantaux) : 3 180.00 € HT
 - Lièvre Fabrice (option 2 fixes + 2 vantaux) : 3 940.00 € HT
 - Longeau Samson (radiateurs) : 2 739.34 € HT

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- décide de retenir les devis suivants :
 - Ecole : Lièvre Fabrice pour un montant de 17 200 € HT soit 20 640 € TTC
 - Mairie : Lièvre Fabrice pour un montant de 3 940 € HT soit 4 728 € TTC
Longeau Samson pour un montant de 2 739.34 € HT soit 3 287.21 € TTC
- confie à Mme le Maire le soin de déposer des dossiers de demande de subvention auprès de la Communauté d'Agglomération du Niortais au titre du PACT 3 et auprès du Conseil Départemental des Deux-Sèvres au titre du Fonds Solidarité Départementale
- Autorise le Maire à signer tous les documents s'y afférent.

Financement prévu de l'opération

Partie travaux HT et TVA

- Subvention CAN – PACT 3	: 6 197.00 €
- Subvention Conseil Départemental	: 11 485.34 €
- Autofinancement commune HT	: 6 197.00 €
- Autofinancement commune TVA	: <u>4 775.87 €</u>
TOTAL TTC :	28 655.21 €

Complément d'informations :

Pour l'école : le changement concerne 4 fenêtres et 4 portes

Pour la mairie : les travaux concernent les 2 fenêtres de la salle du conseil et 5 radiateurs

Pour rappel, s'agissant d'investissements, une partie de la TVA est récupérable par la commune

CIMETIERE : JARDIN DU SOUVENIR

Mme le Maire informe l'assemblée qu'elle a demandé des devis auprès de la Marbrerie Geoffroy de Lezay pour la fourniture et pose d'un pupitre avec 9 plaques dans le jardin du souvenir.

Ces plaques permettront aux familles qui le désirent de faire inscrire le nom du ou de la défunte ainsi qu'une date.

Mme le Maire donne lecture des devis suivants :

- Pupitre en granit du tarn avec 9 plaques : 1 475 € TTC
- Pupitre en granit rose de la clarté avec 9 plaques : 1 685 € TTC

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide le devis de la Marbrerie Geoffroy de Lezay pour la fourniture et la pose un pupitre en granit du Tarn avec 9 plaques en granit noir pour un montant de 1 475 € TTC et autorise le Maire à signer tous les documents s'y afférent.

11 NOVEMBRE 2024

11h30 : rassemblement à la Mairie

11h45 : cérémonie au monument aux morts

Un vin d'honneur sera servi à la mairie à l'issue de la cérémonie.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- ☞ **Garage** : avons relancé le prestataire pour le changement de porte
- ☞ **Nuit thermique** : une action est en cours pour mars 2025
- ☞ **Animation de Noël** : une proposition d'animation est à l'étude avec une date bloquée à ce jour : vendredi 13 décembre vers 17h30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Maire
Corinne RIVET BONNEAU

Le secrétaire de séance
Mr Francis PIQUEREAU